



Bulletin de la section de la **LOZERE**

Espace *Jean Jaurès* - Rue *Charles Morel*
48000 MENDE

☎ 04.66.65.18.93

E-mail : 48@unsa-education.org

Septembre 2014

Déclaration de l'UNSA Education Lozère au CTSD du 8 septembre 2014

A quand l'ouverture d'un chantier de la confiance aux Personnels ?

Deux ans après la mise en chantier de la Refondation, où en sont les Personnels ?

Quelles sont leurs perspectives ? Quelles avancées dans le métier ?

Que peuvent-ils espérer ?

Pour l'UNSA Education, il faut offrir aux Personnels un nouveau cadre professionnel.

C'est ce qui ressort de l'enquête annuelle réalisée par notre Fédération. Elle est basée, chaque année, sur les douze mêmes questions fermées et deux questions ouvertes facultatives permettant aux participants de s'exprimer sur des points positifs et négatifs de leur secteur d'activité.

Comme en 2013, les Personnels, dans leur écrasante majorité, déclarent aimer leur métier (94%) et être heureux de l'exercer (83%). Leur état d'esprit en revanche est, lui, davantage négatif que l'an dernier. Leur première préoccupation reste bien le pouvoir d'achat (priorité absolue pour 62 % des répondants contre 59% en 2013). Viennent ensuite dans le même ordre que l'année dernière les perspectives de carrière (45% contre 44 % en 2013) et la charge de travail (troisième priorité la plus citée, pour 40 % des collègues).

Cela traduit certes un besoin de reconnaissance financière, mais nos collègues expriment également un besoin de reconnaissance au sens large. En effet, 57 % des Personnels affirment ne pas se sentir reconnus et respectés dans leur pratique professionnelle (chiffre qui passe à 68% pour les seuls enseignants 1er et 2nd degrés !). L'enquête nationale « **800 000 enseignants, et moi, et moi et moi ?** » réalisée par le **SE-UNSA** de mars à juin 2014, renforce cette analyse.

Enfin, la morosité générale n'épargne pas les Personnels qui sont seulement 21 % à se dire en accord avec les choix politiques faits dans leur secteur d'activité.

Pour l'UNSA **Éducation**, ces réponses confirment la nécessité d'obtenir rapidement des perspectives salariales, mais au-delà d'avancer sur les réflexions liées aux métiers et aux carrières. Il est urgent, également, de renforcer le dialogue avec les Personnels et de mieux reconnaître les compétences de tous ces professionnels qui aiment leur métier. C'est une nécessité pour en faire des acteurs positifs et engagés dans des évolutions partagées, comprises et qui prennent sens.

Cette rentrée 2014 doit véritablement voir naître le temps des Personnels !

Si les Groupes de Travail ont marqué certaines avancées que nous appelions de nos vœux depuis de nombreuses années, le compte n'y est toujours pas !

Bien dans leurs baskets, mais mal dans le costume qui leur est taillé aujourd'hui, les Personnels sont désabusés, en manque de reconnaissance. Il faut ouvrir le chantier de la confiance aux Personnels pour réussir celui de l'amélioration des conditions de travail de nos élèves et leur assurer un avenir meilleur.

Mais le programme ministériel doit aussi être dédié aux conditions de travail des Personnels : sans politique solide des ressources humaines, la refondation ne pourra pas se faire. Le ministère doit apprendre à gérer les besoins de ses agents : il y a urgence, comme le montrent les enquêtes évoquées ci-dessus !

Que dire du changement de Gouvernement la semaine précédant la rentrée ?

Ce n'est malheureusement pas un signal positif envoyé à la profession ! Dans un ministère qui nécessite de la constance, de la cohérence, de la suite dans les idées et donc du temps, ces changements successifs sont contreproductifs.

Suite page 2 ...

Infos diverses ...

Suite déclaration CTSD du 8/09/2014

Un mot particulier sur le quotidien des enseignants des écoles, marqué cette année par la généralisation de la semaine à 4 jours et demi. Cette réforme « vampirise » la politique éducative depuis 2 ans.

Le décret d'assouplissement, signé à la veille des vacances d'été par Benoît HAMON, a certes maintenu les enseignements sur 5 matinées comme le préconisent les spécialistes, mais il a sonné le retour des journées de 6 heures de classe, en autorisant les communes à regrouper les Temps d'Activités Périscolaires sur un après-midi, vidant ainsi la réforme d'une partie de son sens.

Les Personnels ont revu leur organisation professionnelle, sans a priori...car c'est comme cela qu'ils envisagent leur métier... Dans l'action constructive, pour que l'Ecole montre qu'elle est capable de faire cet indispensable travail de remise en question et qu'elle ose aller de l'avant.

Ce réformisme doit être accompagné de la nécessité de pointer les dysfonctionnements et de proposer tous les correctifs nécessaires. Notre organisation sera extrêmement vigilante à cet égard ! De nombreux outils sont à notre disposition, nous n'hésiterons pas à les utiliser : temps d'évaluation au cours des conseils d'écoles, bilans-étapes. Nous demandons aussi des réunions régulières du comité de suivi.

Parmi les inquiétudes exprimées par certains collègues avec la généralisation de la réforme figurait le « transfert » possible d'enfants de l'Ecole Publique vers l'enseignement privé.

Nous savons qu'il faut être extrêmement prudents avec l'utilisations des chiffres, mais les documents préparatoires semblent mettre certains éléments en évidence :

- dans les 10 écoles qui ont appliqué la réforme dès 2013, les effectifs sont soit stables, soit à la hausse, y compris de façon particulièrement intéressante à l'école Maternelle de Fontanilles. Seul bémol, la baisse enregistrée à l'école maternelle des Solelhons à Mende, qui, si elle devait se confirmer, nécessiterait une attention particulière.

- globalement, les effectifs constatés à la rentrée 2014 seraient supé-

rieurs aux prévisions attendues (+ 118 élèves - hors spécial), cette augmentation provenant pour l'essentiel des enfants de 2 ans (+ 37) et surtout de 3 ans (+ 73), ce qui est très encourageant. Pour mémoire, l'année dernière à la même période, c'est une baisse de 155 élèves qui avait été annoncée (dont - 116 pour les 2 ans). Notons au passage que les effectifs actualisés en janvier 2014 faisaient apparaître un nombre d'élèves plus proche des prévisions (+ 103).

Dans le 2nd Degré, la situation semble moins difficile que l'année dernière dans les lycées publics, malgré quelques postes non pourvus.

Des postes non pourvus après la rentrée, il y en avait encore dans les collèges où la situation est, de fait, beaucoup plus tendue. Les disciplines les plus impactées seraient les Lettres, les langues et la SVT. Nous regrettons que la mauvaise connaissance de certaines situations par les services du Rectorat et par les IPR ne permette pas de procéder aux recrutements nécessaires. Une meilleure coordination entre les différents niveaux éviterait des dysfonctionnements et faciliterait sans doute un règlement plus rapide des problèmes rencontrés.

Même si ce point n'est pas de la compétence de cette instance, nous tenons à réaffirmer ici que nos établissements ont, pour la plupart, besoin de postes administratifs, notamment en secrétariat et gestion. Nous dénonçons aussi le déclassement d'un support administratif de catégorie A en catégorie B au lycée Chaptal, ceci pour répondre à une mesure de redéploiement qui se fait, une fois de plus, au détriment de notre département.

Lors du CDEN du 26 juin dernier, nous souhaitons, dans notre déclaration « *une rentrée scolaire sereine pour les élèves, sereine pour les enseignants, sereine pour tous les Personnels de l'Education Nationale* ».

Force est de constater que ce n'est pas le cas dans tous les établissements et services.

La confiance est encore à gagner !

Chiffres écoles

► Préélémentaire :

Prévisions R2013 : 1893
Constat R2013 : 1784
Prévisions R2014 : 1676
Constat R2014 : 1786
soit un écart de **2 élèves « en plus »** (de constat à constat).

► Elémentaire :

Prévisions R2013 : 2695
Constat R2013 : 2649
Prévisions R2014 : 2676
Constat R2014 : 2684
soit un écart de **35 élèves en plus**.

► Enseignement Spécialisé (Clis et UPE2A) :

Prévisions R2013 : 44
Constat R2013 : 61
Prévisions R2014 : 48
Constat R2014 : 57
soit un léger écart de **4 élèves « en moins »**.

► Evolution des effectifs par circonscription (écart P/C) :

La Circonscription de FLORAC gagne 53 élèves, celle de MARVEJOLS 35 et celle de MENDE 39 (de constat à constat).

⇒ **pour mémoire** : la circonscription de FLORAC compte 35 écoles, celle de MARVEJOLS 23 et celle de MENDE 23.

► Scolarisation des 2 ans :

Le jour de la rentrée, 16 écoles n'avaient aucun enfant de 2 ans inscrit !

► Comparaison ... n'est pas raison ! :

Cependant, comment ignorer que pour les écoles à 4 classes par exemple, les effectifs varient de 43 ... à 76 élèves !

Sommaire

Pages 1 et 2 : En guise d'éditorial : déclaration de l'**UNSA Education** au CTSD du 8/09/2014.

Page 2 : Chiffres écoles (source CTSD)

Page 3 : Compte-rendu succinct du CTSD du 8/09/2014 / Chiffres Collèges (source CTSD)

Page 4 : renseignements pratiques (délégations diverses ...)

CTSD du 8/09/2014 (Compte-rendu succinct)

Après le rappel de l'ordre du jour par Mr l'**IA-DASEN**, l'**UNSA Education** a lu une déclaration préalable (voir pages 1 et 2).

Mr l'**IA-DASEN** a apporté quelques éléments de réponse, en dissociant les différentes parties de la déclaration celle concernant la situation générale des Personnels (en lien avec les enquêtes nationales) et celle relevant du budget de l'Education Nationale. Les chantiers nationaux à venir ont aussi été évoqués ...

□ Bilan de la rentrée scolaire dans le 1er et le 2nd Degrés :

Dans le 1er Degré, Mr l'**IA-DASEN** a indiqué que l'enquête légère de rentrée était plutôt positive, faisant apparaître un écart d'une quarantaine d'élèves.

Un débat assez long a eu lieu sur les écarts enregistrés entre prévisions et constats, notamment pour les 2 et 3 ans.

Les représentants du Personnel sont intervenus sur un certain nombre de situations particulières, celles des écoles touchées par une mesure de carte scolaire en 2014 (Balsièges, Barre des Cévennes, St Georges de Lévejac et St Etienne du Val-donnez) mais aussi celles d'écoles où les effectifs ont connu des hausses parfois importantes (Aumont Aubrac, Banassac, Le Collet de Dèze, Grandrieu, l'école maternelle de Fontanilles à Mende, Meyrueis).

La situation de Rousses, où 17 élèves sont inscrits à cette rentrée, a fait l'objet d'une longue discussion. Les représentants du Personnel ont réaffirmé la nécessité de répondre au besoin de scolarisation de ces enfants. Mr l'**IA-DASEN** a expliqué qu'il souhaitait traiter ce dossier dans sa globalité car il concerne 3 communes, et il a précisé qu'il n'excluait aucune possibilité. Il ira à la rencontre des élus et des parents dans les semaines à venir.

Dans le 2nd Degré, il y a peu d'écart entre les prévisions et le constat de rentrée (- 3 élèves). Néanmoins, il y a, dans les collèges lozériens, 61 d'élèves de moins à la rentrée 2014 qu'en 2013.

Mr l'**IA-DASEN** a précisé que les situations étaient disparates selon les établissements. Le collège Bourrillon de Mende a enregistré une forte augmentation en 6ème (+ 33 élèves), ce qui a impliqué la création d'une classe supplémentaire et un « accompagnement » (?) par le Rectorat.

Les représentants du Personnel ont regretté que cette situation nouvelle ait été gérée par une « redistribution » de l'enveloppe départementale (voir ci-contre) ...

Ils ont aussi évoquée la situation délicate du collège de Vialas (0 élève en 6ème, forte baisse en 5ème !). La question de la pérennisation de cet établissement est posée, compte tenu aussi des conditions de travail très dégradées (locaux, ...). C'est un choix collectif qui doit être fait, impliquant les différents partenaires (Education Nationale et Conseil Général notamment).

Une discussion intéressante a eu lieu à propos de l'ASH et de l'inclusion, avec, selon Mr l'**IA-DASEN**, des ratios « hors normes » dans notre département, entre les deux « dispositifs », ULIS/CLIS et établissements. Au préalable, les échanges ont porté sur la prise en compte des élèves d'ULIS (classe de référence ou comptabilisation globalisée ?).

□ Questions diverses :

- Fin de la fonction d'AED-AVS et mise en place des AESH / CDIisation : l'Administration a dressé un bilan de la situation en **Lozère**. Les personnes éligibles à la rentrée 2014 ont été prévenues.

- Obligations réglementaires des AVS-I : les demandes de certains Chefs d'établissements (complément de service avec prise en charge de BMP d'enseignement) ne seraient pas conformes à la réglementation, sachant que le Rectorat semblerait aussi avoir une interprétation erronée des textes. L'Administration sera attentive ...

- Obligation de service des enseignants du 1er Degré et récupération des Heures Supplémentaires : peuvent être concernés les remplaçants, les collègues affectés sur des postes fractionnés et certains stagiaires. L'**UNSA Education** a souhaité attirer l'attention de l'Administration sur les modalités à mettre en œuvre pour les temps de récupération ...

Mouvement des IEN

Lors de la première « phase » du mouvement des IEN, le 5 mai dernier, Mr *Eric CIABRINI* avait obtenu sa mutation pour le Gard. Le poste de la circonscription de Marvejols avait alors été pourvu et attribué à Mr *Philippe QUENTIN* ...

Des modifications sont intervenues depuis cette date et c'est Mme *Carine BELREPAYRE* qui occupe, depuis la rentrée, le poste d'IEN de cette circonscription. L'**UNSA Education** lui souhaite la bienvenue en **Lozère** !

Chiffres Collèges

Vous trouverez ci-dessous les principaux chiffres concernant les collèges, fournis lors du CTSD du 8/09/2014 (entre parenthèses, l'écart prévisions/constat) :

LE BLEYMARD : 76 élèves (+ 2)
LA CANOURGUE : 281 (+ 6)
LE COLLET DE DEZE : 83 (- 2)
FLORAC : 212 (- 14)
LANGOGNE : 203 (- 3)
MARVEJOLS : 297 (- 1) (*)
MENDE : 717 (+ 32) (*)
MEYRUEIS : 67 (+ 5)
ST CHELY D'APCHER : 350 (- 12)
ST ETIENNE V. F. : 92 (+ 2)
STE ENIMIE : 47 (- 11)
VIALAS : 44 (- 5)
VILLEFORT : 81 (=)
(*) avec la SEGPA
Ecart P/C : - 3 élèves

DGH « définitive » Rentrée 2014

LE BLEYMARD : 117,5
LA CANOURGUE : 357 (- 3,00)
LE COLLET DE DEZE : 127,5 (- 1,00)
FLORAC : 276,5
LANGOGNE : 245,5
MARVEJOLS : 353,50 (- 4,50)
MENDE : 749,50 (+ 24,00)
MEYRUEIS : 120,5
ST CHELY D'APCHER : 427
ST ETIENNE V. F. : 127,5 (- 1,00)
STE ENIMIE : 111,50 (- 0,50)
VIALAS : 107,5 (- 17,00)
VILLEFORT : 120,5
DGH actuelle (rentrée 2014 / hors moyens Occitan) : **3 241,5** dont 3 100,00 HP et 141,5 HSA.
Moyens Occitan : 37 HP et 3 HSA
Réserve : 27,75 dont 26 CNL

Organisation de la section

Bureau Départemental

Secrétaire Départemental : **Alain ROUSSON (SE-UNSA)**
11, Rue du Clos de Rieucros - 48000 MENDE (☎ 04.66.49.04.10)

Secrétaire Départemental(e) Adjoint(e) : Sera désigné(e) lors de la prochaine réunion de la Commission Administrative de la section départementale de l'**UNSA Education**

Trésorier Départemental : **Brice VALENTIN (SE-UNSA)**
EMALA - IEN - 6 Rue Victor Cordesse - 48100 MARVEJOLS (☎ 04.66.32.68.09)

Délégation de l'**UNSA Education** Au Comité Technique Spécial Départemental et au Conseil Départemental de l'Education Nationale

Titulaires :

Laurence MONTEIL
(Certifiée Education Musicale - Collège - FLORAC)
Alain ROUSSON
(Professeur des Ecoles - G. Scolaire Elémentaire Jean Bonijol - MENDE)
Jérôme FINIELS
(ADJAENES Principal 2ème classe - Inspection Académique - MENDE)

Suppléants :

Nathalie MARSEILLE
(Infirmière - Collège H. Bourrillon - MENDE)
Agnès BONNAL ST DIZIER
(Professeur des Ecoles - EP - BAGNOLS LES BAINS)
Corinne PERALES
(PLP - Lycée Emile Peytavin - MENDE)

Comité Départemental d'Action Sociale

Titulaires :

Alain ROUSSON
Nathalie MARSEILLE

Suppléants :

Laurence MONTEIL
Christine ROMAN
(Infirmière - Collège H. Bourrillon - MENDE)

Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail

Titulaires :

Christine ROMAN
Alain ROUSSON

Suppléantes :

Nathalie MARSEILLE
Corinne PERALES



Mieux connaître l'UNSA Education ...

Pour mieux connaître l'**UNSA Education** et les 22 syndicats qui la composent au plan national, vous pouvez accéder au (nouveau) site national en tapant le lien suivant :

<http://www.unsa-education.com/>

Notre fédération édite aussi de nombreuses publications telles que **l'Educ'mag** (qui a succédé à *L'Enseignement Public* -> voir nouvelle maquette ci-contre), La Lettre UNSA Education, Questions d'Education (dont le dernier dossier était intitulé « Coéduquer ? »), Questions de Société (dernier thème traité « La morale laïque en question »), ...



Syndicats de l'**UNSA Education** représentés en **LOZERE**

- ▷ Syndicat des Enseignants - **UNSA (SE-UNSA)**
- ▷ Syndicat de l'Administration et de l'Intendance (**A&I**)
- ▷ Syndicat National des Personnels de Direction de l'Education Nationale (**SNPDEN**)
- ▷ Syndicat National des Infirmières(ers) Educateurs de Santé (**SNIES**)
- ▷ Syndicat des Inspectrices et Inspecteurs de l'Education Nationale (**SIEN**)
- ▷ Syndicat National des Médecins Scolaires et Universitaires (**SNMSU**)
- ▷ Syndicat National des Assistant(e)s Sociaux(ales) de l'Education Nationale (**SNASEN**)
- ▷ Syndicat National des Activités Physiques et Sportives (**SNAPS**)
- ▷ Syndicat National des Personnels des Communautés Educatives (**SNPCE**)
- ▷ Syndicat de l'Enseignement Agricole (**SEA**)
- ▷ Syndicat de l'Education Populaire (**SEP**)
- ▷ Syndicat National des Administratifs et Techniciens de l'Environnement, de l'Architecture et de l'Urbanisme (**SNATEAU**)